



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans un contexte économique de plus en plus complexe et incertain où se croisent différentes échelles -mondiale, régionale et locale-, les territoires doivent mettre en place des stratégies de développement économique impliquant de nombreux acteurs relevant de la sphère publique ou privée pour réfléchir, anticiper et imaginer le futur.

Dans ce contexte, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) apparaît comme un lieu de discussion et de gouvernance pertinent pour dessiner l'avenir économique de son territoire. Approuvé par les élus en collaboration avec toutes les forces vives de son territoire, le SCoT doit tenir toute sa place dans la définition de la dimension économique de la stratégie de développement territorial. A l'interface entre tous les acteurs territoriaux qui interviennent dans ce domaine, son approche doit aller au-delà de la simple analyse essentiellement basée sur le potentiel foncier dédié à l'activité économique.

Il apparaît donc nécessaire de développer une appréhension plus large des différentes dimensions de l'économie territoriale, donner corps à sa vocation transversale, en spatialiser les grands enjeux en faisant jouer davantage des logiques de solidarités territoriales. Il est également important d'intégrer la perspective d'un développement économique durable de plus en plus intégrateur.

C'est dans cette optique que la Région Alsace, les CCI et la DREAL, se sont associées pour proposer une démarche exploratoire et participative baptisée « EcoSCoT », dont les objectifs sont multiples. La démarche vise à analyser les modes de prise en compte des enjeux économiques dans les SCoT et identifier l'apport de ce document de planification dans l'élaboration des stratégies de développement économique en lien avec les autres acteurs (EPCI, entreprises, Pays, ...).

Le SCoT Colmar-Rhin-Vosges a été choisi pour être le territoire pilote de cette démarche. Actuellement en cours de révision, le volet économique est le thème majeur sur lequel le président du SCoT, Yves Hemedinger, souhaite mener une analyse la plus aboutie et développée possible, sur l'ensemble de son territoire fort de 60 communes et 155 000 habitants.

Le résultat de cette démarche devrait être connu d'ici à la fin de l'année 2015.

([www.scot-crv.fr](http://www.scot-crv.fr))

Yves HEMEDINGER

Président

Syndicat Mixte pour le SCoT Colmar-Rhin-Vosges  
Mairie de Colmar - 1, place de la Mairie - 68021 COLMAR

Tél. : 03 89 20 67 44 - Fax : 03 69 99 55 59 – [scot@agglo-colmar.fr](mailto:scot@agglo-colmar.fr) – [www.scot-crv.fr](http://www.scot-crv.fr)